



Mairie de Vaux-sur-Eure

CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 22 mars 2024 à 20 heures 00 minutes
Salle du conseil Municipal

Quorum : 6

Présents :

Mme BIC Carole, Mme BUSTIN Estelle, Mme DENIAU Edith, M. DUCROIZET Patrick, M. FAYOL Didier, Mme MANSON ép JEANS Marie, M. MONGREVILLE Philippe, M. PETIT Médéric, M. TAILLEE Michel

Procuration(s) :

M. AVRIL Bernard donne pouvoir à Mme BUSTIN Estelle

Absent(s) :

M. BLANCAN Yves

Excusé(s) :

M. AVRIL Bernard

Secrétaire de séance : Mme BUSTIN Estelle

Président de séance : M. DUCROIZET Patrick

Début de la séance : 20H00

1 - Approbation du Procès-verbal du dernier Conseil Municipal

Le PV du CM du 19 janvier 2024 est adopté à l'unanimité mais une précision sera apportée concernant le traitement des buis du jardin de l'église : pour pallier leur maladie, ils seront traités mais ne seront pas coupés courts.

2 - Signature convention d'adhésion au service de médecine Préventive du département.

Afin d'assurer le suivi médical des agents de la commune, le CM maintient son adhésion aux services de la médecine du travail du département

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Validation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 21 décembre 2023

Le Conseil valide le rapport de la CLECT et donc accepte le transfert des charges mentionnées dans ce rapport de la commune vers l'EPCI SNA27 (Gestion des eaux pluviales urbaines, Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, transports scolaires, ...)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : Mme BIC Carole, Mme BUSTIN Estelle, Mme DENIAU Edith, M. DUCROIZET Patrick, M. FAYOL Didier, Mme MANSON ép JEANS Marie, M. MONGREVILLE Philippe, M. PETIT Médéric, AVRIL Bernard (représenté par Mme BUSTIN Estelle)

Contre :

Abstention : M. TAILLEE Michel

4 - Validation de la convention de participation financière entre le SIEGE et la commune pour autoriser les travaux sur le réseau de distribution publique de la commune

Le CM en validant la convention entre la commune et le SIEGE, entérine les travaux d'enfouissement des réseaux et le changement des lampadaires de la rue de Cocherel prévus fin 2024

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Vote des taux de fiscalité directe locale (TH, TFPB, TFPNB et CFE) pour l'année 2024

Le CM valide l'augmentation de la taxe d'habitation qui passe de 6.84% à 8 %.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 5, Contre : 4, Abstention : 1)

Pour : Mme BUSTIN Estelle, M. DUCROIZET Patrick, M. MONGREVILLE Philippe, M. TAILLEE Michel, M. AVRIL Bernard (représenté par Mme BUSTIN Estelle)

Contre : Mme BIC Carole, Mme DENIAU Edith, Mme MANSON ép JEANS Marie, M. PETIT Médéric

Abstention : M. FAYOL Didier

6 - Préparation des groupes de travail relatif à la création de la Base d'Adresse (postale) Locale (BAL)

Afin de respecter ses obligations, la mairie doit créer une BAL avant fin juin 2024.

Cette BAL alimentera la Base d'Adresse Nationale (BAN).

Elle permettra, entre autres, des interventions plus rapides des secours et un abonnement à la fibre simplifiée.

Le CM va s'organiser en groupes et contactera tous les administrés de la commune pour valider les données cadastrales et postales.

7 - Présentation par le représentant de la société XEROX des nouvelles solutions informatiques pour le secrétariat de la commune

Informations commerciales reportées au prochain conseil

8 - Validation du paiement d'une tronçonneuse pour les nombreux travaux d'élagage

L'achat d'une tronçonneuse pour faciliter les travaux de notre agent communal est validé par le CM

VOTE : Adoptée à l'unanimité

9 - Autorisation de paiement de la facture d'élagage d'un administré avec ensuite refacturation

Suite au déracinement d'un arbre obstruant la route chemin du home, la Mairie, pour accélérer la procédure de facturation, à payer la facture de l'entreprise intervenante en lieu et place du particulier concerné.

Cette délibération permet à la commune de récupérer la somme engagée. VOTE

: Adoptée à l'unanimité

10 - Validation des sommes pour les bons cadeaux 2023 des agents de la commune

Les bons cadeaux n'étant plus acceptés par l'administration fiscale, le CM valide les sommes allouées aux agents de la commune. Elles seront payées conformément à la nouvelle législation. Les sommes seront identiques à celles données en 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

11 - Points divers :

Aménagement sécurité routière route de Cocherel

Un devis a été demandé à l'entreprise TPN pour remettre en place, en 2025, les ralentisseurs route de Cocherel

Recherche de lieu de camp scout

Une demande a été faite à la mairie pour trouver des terrains permettant d'accueillir un/des camps Scout
Merci de contacter la Mairie si vous pouvez répondre à cette demande

Présentation de la Déclaration Préalable N° 27674 23 A0003 rue d'Hardencourt

Le Maire présente au Conseil le projet de division d'une parcelle route d'Hardencourt en vue d'éventuelles constructions

Abonnement au logiciel Anydesk

Afin de faciliter le fonctionnement du secrétariat de la Mairie, le Maire informe le Conseil que la commune va prendre un abonnement au logiciel de prise de contrôle à distance du PC de la Mairie (30 euros TTC mensuel)

Arrêté de nettoyage des trottoirs au droit des propriétés

Le maire informe le CM que, afin de conserver un joli village et suite à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires, il souhaite inciter les administrés de la commune à "nettoyer" le trottoir au droit de leur habitation. Il n'y aura pas d'arrêté (donc pas d'obligation) mais des communications régulières.

Point sur l'organisation de l'agenda des activités de la commune

L'agenda des activités semestrielles de la commune est mis en ligne sur le site et la page Facebook de la commune

Point sur les subventions accordées à la commune par SNA27 et la Préfecture

Le Maire fait un point sur les subventions accordées pour la rénovation du parc communal qui seront versées et intégrées au budget 2024.

Point sur le nouvel outil de gestion des chambres d'hôte

Un nouvel outil fourni par SNA27 permet de gérer et de faire la publicité des chambres d'hôtes

Fin de la séance : 21H30

Prochain conseil le vendredi 12 avril 2024

Le Secrétaire de séance,

Fait à Vaux sur Eure
Le Maire,

